



 Dans le but de minimiser l'impact négatif du réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 sur mon commerce, il est essentiel de bien planifier une synchronisation des travaux:

1.Accès au commerce : Afin d'habituer dans un premier temps la clientèle utilisatrice de l'accès actuel de la route 147, nous proposons que le nouvel accès soit fait dès que possible. Également, cela nous permettrait de réaménager les arbustes et arbres qui devront être déplacés.

2.Déplacement du garage d'entreposage de la machinerie : Il y aurait lieu de prévoir rapidement de déplacer le garage (sur pilotis) qui fera face à cette nouvelle entrée afin de faire de la place au commerce et au stationnement.

### 3. Déplacement du four à pain :

Suite au réaménagement, le four à pain devra être déménagé ou reconstruit (si le déménagement n'est pas possible) selon la logistique.

4.Route d'accès pendant la construction du carrefour giratoire: Une entrée asphaltée permettant un accès facile tout au long du projet.